

**Le 19 juin 2019, dans une fin de journée balayée par un torrent d'eau, un violent couloir, traversant notamment une partie de Gray-la-Ville, avait eu raison de la flèche et de son coq, postés sur le clocher de l'église. Nacelle à l'appui, tout a été remis en état, ce mercredi matin.**

**L**e livre se referme, avec un dénouement qui touche à la symbolique, mais aussi à ce sentiment que tout aurait pu être bien pire que cette réparation, conduite par un architecte dolois et une entreprise spécialisée de Besançon. Elle aura certes duré. « Il a fallu du temps, parce que, au départ, un état des lieux a déjà été nécessaire. En montant à bord d'une nacelle, on avait pu constater ce qui était à refaire ». En l'occurrence, et le maire de Gray-la-Ville ne s'en cache pas, c'est tout le clocher de l'église qui était à restaurer.

La flèche, et donc son coq qui le surplombe, n'avait pas résisté au vent de ce fameux 19 juin 2019, provoquant quelques autres dégâts au niveau des tuileries. Un jour qu'Yvan Guignot n'a pas oublié. « On n'y voyait tellement rien dehors que, lorsque je suis sorti faire un tour en voiture, je n'ai même pas vu, au premier coup d'œil, que la flèche était au sol ». Postée dans l'herbe, derrière le monument aux Morts, à la plus grande consternation du proche voisinage.

Celui-ci a pu, ce mercredi matin, une fois une première



**Les dernières manipulations avant la pose de la flèche.** Photo ER/

averse passée, se remémorer tout ça. Mais les yeux étaient fois fixés vers un ciel bien moins tempétueux, et bientôt sous bonne veille du coq, perché dans un second temps, après la flèche, une fois les fixations (paratonnerre) d'usage réalisées.

#### **Une cloche sera aussi restaurée**

Préalablement, ce symbole annonciateur du jour, au sens aussi gaulois que chré-

tien, avait été béni par Pierre Bergier, le prêtre de la paroisse. Une paroisse qui, ici, regroupe Gray-la-Ville et Velet. L'information rappellera que, lorsque l'atterrissage financier sera présenté, les deux communes voisines auront, au prorata de leur population, participé au reste à charge. « Mais il sera minime », avance Yvan Guignot. Car ce chantier, au départ fixé à 150 000€ HT, aura engendré un soutien de tout

premier ordre. D'abord de l'État, à hauteur de 40 %, du Département ensuite (20 %), sans oublier la souscription publique qui, autour de Gray-la-Ville, a fédéré un engouement insoupçonné, dépassant le don cumulé de 30 000€.

Fort de cet enseignement, qui dit assez l'attachement des habitants à leur patrimoine, la mairie de Gray-la-Ville a souhaité profiter du souffle de l'actuel chantier pour pré-

voir, également, la restauration d'une des deux cloches. « Celle qui est classée aux Monuments historiques et qui date de 1592 », appuie le maire. Nul doute, là aussi, que l'opération (21 000€ HT) devrait être indolore pour la commune qui, en plus du soutien très probable de l'État, pourra compter sur ces dons ouvrant droit, pour les particuliers comme les entreprises, à défiscalisation.

**Maxime CHEVRIER**